

Entre l'état de la religion dominante et celui de la religion libre, il y en a, sans doute, un troisième, celui de la religion protégée. Mais la religion était protégée en Allemagne et en Angleterre, lorsque la réforme protestante y a éclaté avec tant de furie; elle était aussi protégée en France, le royaume très chrétien, lorsque la réforme philosophique en a fait le théâtre de ses conquêtes. On objectera que le protestantisme a été secondé par la déflection des princes régnants en Allemagne et en Angleterre; qu'en France la philosophie du XVIII^e siècle s'est glissée au milieu des divisions de l'Eglise, de l'opposition des parlements, et a été favorisée par la connivence des grands et la corruption de la cour. Mais, enfin, est-ce que la presse était libre à ces époques? Et si l'on veut que les puissances temporelles soient armées du glaive pour défendre la foi, ce même glaive ne servira-t-il pas à la persécuter quand l'erreur se sera assise dans les conseils des princes? Après un Constantin, ne viendra-t-il pas un Constance suivi d'un Julien l'Apostat? Si l'Eglise s'appuie sur l'épée d'un Théodore-le-Grand, elle a aussi à gémir du fanatisme hérétique d'un Valens. Mais dans l'état actuel du monde, où donc aujourd'hui chercherait-elle cet appui extérieur? Les princes les plus puissants sont schismatiques ou hérétiques. Dans les autres états règne l'ordre constitutionnel qui a pour premier principe la liberté de conscience. A peine peut-on citer en Europe un ou deux monarques absous professant et protégeant la religion catholique, et encore se piquent-ils d'indépendance vis-à-vis de la cour de Rome. Cette cour ressent comme un lourd fardeau et un danger menaçant la protection du plus puissant de ces monarques. Qui oserait assurer que les dominateurs de l'Italie ne se brouilleront pas dans un délai plus ou